



Collectif de défense des RASED + département

à

Madame ou Monsieur le Sénateur

Madame, Monsieur,

Nous, personnels spécialisés et psychologues de l'Education nationale, parents d'élèves, appartenant à des mouvements associatifs ou syndicaux, désirons porter à votre connaissance notre inquiétude quant à l'avenir des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED).

Comme vous le savez, la mission première du service public d'éducation est de garantir la réussite de toutes et tous les élèves et de contribuer à l'égalité des chances.

Or, les difficultés d'un certain nombre d'élèves des écoles maternelles et élémentaires constituent aujourd'hui une préoccupation majeure.

Pourtant parle-t-on suffisamment :

- de ces enfants **en difficulté** momentanée ou récurrente et de leur souffrance ?
- de ces élèves qui sans accompagnement spécifique ne peuvent accéder aux apprentissages scolaires ?
- des équipes enseignantes de plus en plus en souffrance face aux difficultés constatées ?
- du malaise des familles pouvant aller jusqu'à la rupture avec le monde de l'école ?

L'enseignant·e de la classe ne peut être seul·e à gérer les difficultés des élèves. Celles-ci nécessitent des approches différenciées, pluriprofessionnelles et concertées.

C'est pour répondre aux besoins particuliers de toutes et tous ces élèves qu'ont été créés les **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)**, dont la mission est d'assurer, sur le temps scolaire, et en étroite collaboration avec les enseignants des classes, des actions de prévention et de remédiation.

Les enseignant·es spécialisé·es dans l'aide à dominante pédagogique et à dominante relationnelle et les psychologues de l'Éducation nationale, au sein des **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)**, aident les enfants, les parents et tous les professionnel·les des écoles primaires (enseignant·es, directeur·rices, A.E.S.H...) afin que certaines difficultés ne s'installent pas durablement.

Différentes modalités d'actions sont proposées selon les besoins identifiés : entretiens, travail en petit groupe ou en individuel (dans un espace dédié ou dans la classe, toujours au sein de l'école et sur le temps scolaire), actions de prévention auprès de la classe afin d'améliorer le bien-être de toutes et tous à l'école.

Le RASED prend en compte la singularité de chaque élève, ses besoins, son parcours scolaire, son environnement proche et veille à tisser des relations de confiance dans le respect de chacune et chacun.

Grâce aux compétences spécifiques et expertises complémentaires de chacun·e de ses membres, le dispositif RASED permet une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans leurs dimensions psychologiques, affectives, relationnelles, sociales et pédagogiques.

Les difficultés d'apprentissage ou de comportement ne sont pas systématiquement à associer à une situation de handicap : les enseignant·es spécialisé·es et psychologues dans les RASED contribuent au fait que l'école continue à assumer la prise en charge de la difficulté.

Le RASED recherche avec l'équipe enseignante, les familles et les partenaires extérieur·es, notamment lors des réunions dans les écoles où il est présent, les réponses et les aides différenciées les plus adaptées.

Il propose des aides directes aux élèves, sur le temps nécessaire à la remédiation des difficultés.

Compte tenu de la priorité accordée par le gouvernement à la santé mentale , nous rappelons que le RASED a toujours œuvré, au sein de l'école, en faveur de la prévention pour toutes et tous.

Mais au plan national, **les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)** sont menacés :

- dans leurs moyens par une diminution inquiétante du nombre de postes spécialisés depuis 2007 (RASED incomplets)
- dans leur renouvellement par l'insuffisance du temps de formation et de départs en formation
- dans leur fonctionnement, par la diminution ou l'insuffisance des postes pénalisant notamment les écoles en milieu rural.
- par l'empilement des dispositifs, parfois expérimentaux, tels que les Pôles d'appui à la scolarité (PAS)

Face aux difficultés scolaires, ce dispositif d'aides spécialisées, mobilise des professionnels dont la spécificité est d'appréhender l'élève dans toutes ses dimensions affectives, cognitives, psychologiques, relationnelles et sociales.

Pour toutes ces raisons, ce dispositif doit être maintenu et renforcé afin de poursuivre ses missions dans les écoles maternelles et élémentaires et de contribuer durablement aux objectifs nationaux d'inclusion scolaire, de réussite éducative et de santé mentale des élèves.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès du Ministre de l'Éducation Nationale afin de faire part de nos inquiétudes quant à l'avenir des RASED et des missions de ses personnels ainsi qu'à la mise en place de dispositifs expérimentaux tels que les PAS dont la pertinence n'est pas démontrée dans le premier degré.

Comptant sur votre soutien et restant à votre disposition, veuillez croire Monsieur/Madame, en notre attachement au service public d'éducation pour toutes et tous les élèves.

Collectif de défense des RASED + département

+ Tous les signataires